

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JANVIER 2025, RECONVOQUÉE LE 28 JANVIER 2025

PROCÈS-VERBAL

L'article L.2121-17 du code général des collectivités dispose que le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Or, le conseil municipal programmé initialement le 24 janvier 2025 n'a pu délibérer valablement faute de quorum.

En conséquence, le conseil municipal a été derechef convoqué pour le 28 janvier 2025 **dans un délai de trois jours francs, avec le même ordre du jour.**

Lors de la séance :

Etaient présents (14 dont 3 mandats) : Tous les conseillers municipaux à l'exception de Mme Martine GONNET, qui donne pouvoir à Mme Françoise FAVIER, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI, qui donne pouvoir à Mme Stéphanie TONNEL, M. Patrick PAC, qui donne pouvoir à M. Stéphan BEDOT.

Absents sans mandat (5) : Mme Chloé LOMBARD, M. Gilles AYME, Mme Emilie DAL CANTO, M. Patrick GONTARD, M. Frédéric PETIT.

Secrétaire de séance : M. Frédéric GIBERT.

Vote du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 janvier 2025 :

8 voix POUR et 6 voix CONTRE : Mme Françoise FAVIER, Mme Stéphanie TONNEL, Mme Martine GONNET (mandat), M. Stéphan BEDOT, Mme Christine SANTARNECCHI-NERI (mandat), M. Patrick PAC (mandat).

Le procès-verbal est donc adopté.

1. ENVIRONNEMENT.

2025-43 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT SUR LE PROJET DE RECALIBRAGE DU PERTUIS DE LA FOURCADE SUR LA COMMUNE DES SAINTES MARIES DE LA MER.

Rapporteur : Mme le MAIRE.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. SERVICES TECHNIQUES.

2025-44 : RÉSILIATION À TITRE CONSERVATOIRE DE LA CONVENTION PORTANT GESTION DU PYLÔNE TELECOM DU CENTRE DE SECOURS.

Rapporteur : M. BELMONTE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. BONS DE COMMANDE.

2025-45 à XXX :

Il est précisé que les bons de commande étant nombreux et certains susceptibles d'être retirés en cours de séance, les délibérations afférentes seront numérotées lors de la séance du conseil municipal au fur et à mesure de leur adoption ou retrait.

3.1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Rapporteur : Mme CONTRERAS

2025-45 : Bon de commande n°2025_2_5 – Renouvellement des licences ADOBE – 3 493,49 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-46 : Bon de commande n°2025_2_6 – Achat de fournitures administratives – 964,20 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.2 – SERVICES TECHNIQUES :

Rapporteur : Mme le MAIRE

2025-47 : Bon de commande n°2025_3_22 – Intervention sur une pompe à chaleur (bureau entrée des services techniques) – 390,00 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-48 : Bon de commande n°2025_3_23 – Entretien des véhicules/Réparation de la nacelle – 10 672,25 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-49 : Bon de commande n°2025_3_24 – Achat de matériel (plaques de BA13 et rails) – 65,85 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-50 : Bon de commande n°2025_3_25 – Achat de matériel (agrafeuse murale) – 63,57 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-51 : Bon de commande n°2025_3_26 – Achat de produits d'entretien – 669,40 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-52 : Bon de commande n°2025_3_27 – Location de la laveuse à eau chaude pour le mois de février – 5 500,00 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-53 : Bon de commande n°2025_3_28 – Achat de fournitures pour archivage – 132,68 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-54 : Bon de commande n°2025_3_29 – Entretien des véhicules/Flexible, raccords et sertissage – 36,13 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-55 : Bon de commande n°2025_3_30 – Achat de petites fournitures (bandes adhésives, lames, placojoint) pour le maçon – 108,49 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-56 : Bon de commande n°2025_3_31 – Achat d'une armoire haute/armoire à rideaux et de patères – 1 071,89 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-57 : Bon de commande n°2025_3_32 – Portail des services techniques/Achat de petites fournitures (rondelles, écrous, tiges filetées, manchons) destinées aux électriciens – 37,97 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-58 : Bon de commande n°2025_3_33 – Entretien des véhicules/Contrôle technique du véhicule immatriculé BG-762-PP – 54,17 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-59 : Bon de commande n°2025_3_34 – Achat de petites fournitures (mini rouleaux et manchons) destinées aux peintres – 157,30 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-60 : Bon de commande n°2025_3_35 – Voirie/Livraison de GNR – 4 360,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-61 : Bon de commande n°2025_3_36 – Appartement situé 2, avenue de la République (La Poste) /Réparation des pompes à chaleur – 1 802,45 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-62 : Bon de commande n°2025_3_37 – Office du tourisme/Réparation d'une pompe à chaleur – 1 547,53 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-63 : Bon de commande n°2025_3_38 – Achat de matériel de plomberie destiné au stade municipal – 2 313,15 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-64 : Bon de commande n°2025_3_39 – Achat de piles LR14 pour la sonnette de l'école maternelle – 12,94 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-65 : Bon de commande n°2025_3_40 – Entretien des véhicules/Contrôle technique du véhicule immatriculé BC-004 – 54,17 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-66 : Bon de commande n°2025_3_41 – Entretien des véhicules/Flexible, raccords et sertissage – 24,31 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-67 : Bon de commande n°2025_3_42 – Location d'une mini pelle pour un mois afin de procéder à l'enlèvement du sable sur la promenade du bord de mer – 1 556,00 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-68 : Bon de commande n°2025_3_43 – Entretien de divers véhicules (Duster Dacia, Peugeot Partner et voiturette électrique) – 1 163,58 € HT ;
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2025-69 : Bon de commande n°2025_3_44 – Entretien des véhicules/Achat de consommables (ampoules ; colle, centrales clignotantes) pour l’atelier mécanique – 379,54 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-70 : Bon de commande n°2025_3_45 – Entretien des véhicules/Achat de consommables liquides (lave-glace, huile, graisse) pour l’atelier mécanique – 1 149,08 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-71 : Bon de commande n°2025_3_46 – Hydraulique/Curage du fossé allant au Clos du Rhône à la résidence Crin Blanc – 4 855,00 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-72 : Bon de commande n°2025_3_47 – SEJA/Achat de matériel électrique – 1 055,61 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-73 : Bon de commande n°2025_3_48 – Achat d’un appareil de chauffage électrique pour le groupe scolaire – 345,91 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-74 : Bon de commande n°2025_3_49 – Achat de matériel électrique destiné aux services techniques – 987,17 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-75 : Bon de commande n°2025_3_50 – Entretien des véhicules/Achat de matériel (cosses de batterie, raccords pneumatiques) pour le mécanicien – 537,48 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-76 : Bon de commande n°2025_3_51 – Entretien des véhicules/Achat de matériel (projecteurs de travail, testeur et gyrophares) pour le mécanicien – 125,38 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

2025-77 : Bon de commande n°2025_3_52 – Achat de ramettes papier format A4 100g – 668,40 € HT.
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

3.3 – MUSÉE :

Rapporteur : M. LELONG

2025-78 : Bon de commande n°2025_4_4 – Renouvellement de l’adhésion à la Fédération des Maisons d’écrivains – 100,00 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

3.4 – ÉTAT CIVIL :

Rapporteur : Mme FELINE

2025-79 : Bon de commande n°2025_5_1 – Reliure de 9 registres (état civil, arrêtés/délibérations) – 765,00 € HT ;
Adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

3.5 – MÉDIATHÈQUE :

Rapporteur : M. LAZZARINI

2025-80 : Bon de commande n°**2025_7_1** – Achat de livres large vision (gros caractères) – 351,24 € HT ;

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.6 – POLICE MUNICIPALE :

Rapporteur : M. BELMONTE

2025-81 : Bon de commande n°**2025_8_1** – Achat de fournitures administratives – 501,92 € HT.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses :